

*Informations générales relatives à l'institution*

<b>Numéro d'identification (BCE)</b>	0201.107.526
<b>Type d'institution</b>	Intercommunale
<b>Nom de l'institution</b>	INTERCOMMUNALE DU BOIS D'HAVRE
<b>Période de reporting</b>	2025

	<b>Nombre de réunions</b>
<b>Assemblée générale</b>	2
<b>Conseil d'administration</b>	7
<b>Bureau exécutif</b>	néant
<b>Comité de rémunération</b>	1

<b>Comité d'Audit<sup>3</sup></b>	1
<b>Comité de secteur #1<sup>4</sup></b>	néant
<b>Nombre de réunions du Comité de secteur #...</b>	néant
...	x

### *Membres du Conseil d'administration*

<b>Fonction<sup>5</sup></b>	<b>Nom et Prénom</b>	<b>Rémunération annuelle brute<sup>7</sup></b>	<b>Détail de la rémunération et des avantages<sup>8</sup></b>	<b>Justification de la rémunération si autre qu'un jeton</b>	<b>Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle</b>	<b>Pourcentage de participation aux réunions</b>
Président (fin de mandat 30.09.2025)	Alexandre TODISCO	3.152,50	Net : 2.425,00 PP : 727,50	néant	néant	80%
Président Désigné le 30-09-2025	Jonathan DARVILLE	1.365,00	Net : 1.050,00 PP : 315,00	néant	néant	100%
Administrateur	Damien BAUWENS	1.137,50	Net : 875,00 PP : 262,50	néant	néant	100%
Administrateur	Nathalie BERTHOT	1.137,50	Net : 875,00 PP : 262,50	néant	néant	100%

<sup>3</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité d'audit

<sup>4</sup> Indiquer néant s'il n'existe pas de comité de secteur

<sup>5</sup> Indiquer la fonction la plus élevée de l'administrateur, celles-ci étant : président, vice-président, administrateur chargé de fonctions spécifiques (membre du bureau exécutif, du comité d'audit ou d'un comité de secteur) ou administrateur.

<sup>7</sup> La rémunération comprend les avantages en nature. La rémunération comprend, le cas échéant, le montant total des jetons de présence perçus. Les rémunérations sont limitées aux plafonds applicables en matière de rétribution et d'avantages en nature dans le cadre de l'exercice des mandats dérivés, conformément à l'article L5311-1, § 1 du Code.

<sup>8</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle et des avantages (indemnité annuelle ou montant de jetons de présence par fonction, autres avantages éventuels). L'avantage en nature est défini comme tout avantage généralement quelconque qui ne se traduit pas par le versement d'une somme et qui est consenti en contrepartie de l'exercice du mandat. Le montant des avantages en nature dont bénéficient les titulaires d'un mandat dérivé est calculé sur base des règles appliquées par l'administration fiscale en matière d'impôts sur les revenus (article L5311-2, § 1<sup>er</sup>).

Administrateur	Emmanuel DELHOVE	1.137,50	Net : 875,00 PP : 262,50	néant	néant	100%
Administrateur Désigné le 30-09-2025	Mathieu VELTRI	325,00	Net : 250,00 PP : 75,00	néant	néant	66%
Administrateur Désignée le 30-09-2025	Danièle BRICHAUX	325,00	Net : 250,00 PP : 75,00	néant	néant	66%
Administrateur	Alexandre TODISCO	487,50	Net : 375,00 PP : 112,50	néant	néant	100%
<b>Total général</b>		<b>9.067,50</b>	<b>9.067,50</b>	x	x	x

**NB : Annexer obligatoirement un relevé nominatif des membres de chaque organe de gestion et le taux de présence de chacun d'eux, par organe, sur la période de reporting.**

### *Titulaires de fonction de direction*

Fonction <sup>9</sup>	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute <sup>11</sup>	Détail de la rémunération annuelle brute <sup>12</sup>	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Giuseppa SOLLAMI	<b>27.029,11</b>	<b>Rémunérations brutes : 25.949,11</b>	x

<sup>9</sup> Indiquer la fonction occupée au sein de la structure, étant entendu que n'est visé que l'équipe de direction de cette dernière.

<sup>11</sup> Indiquer la rémunération totale annuelle brute indexée, comprenant toutes sommes en espèces et tous avantages évaluables en argent.

<sup>12</sup> Détailler les différentes composantes de la rémunération brute annuelle (sommes en espèces, autres avantages éventuels conformément aux règles reprises à l'annexe 4 au présent Code).

			Indemnités domicile – lieu de travail : 1.080,00	
Trésorier	Francis GALOUX	<b>10.568,20</b>	<b>Rémunérations brutes :</b>	<b>x</b>
Directeur ...	x	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
Sous-directeur	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
Sous-directeur ...	x	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
Autre ...	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>
<b>Total rémunérations</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>	<b>x</b>

*Plan de pension complémentaire du fonctionnaire dirigeant local (Biffer la mention inutile)*

- Le titulaire de la fonction dirigeante locale est-il couvert par une assurance groupe ? ~~Oui~~ / **Non**
- Si oui, s'agit-il d'un plan de pension à contribution définie conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ?  
**Oui / Non**
- Le pourcentage et les conditions de l'assurance groupe sont-ils identiquement applicables à l'ensemble du personnel contractuel conformément à l'annexe 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ? **Oui / Non**
- Montant dont a bénéficié sur l'année le titulaire de la fonction dirigeante locale dans le cadre de l'assurance groupe ? \_\_\_\_\_

*Commentaires éventuels*